

Licence professionnelle (3ème année) métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

Présentation

L'objectif de cette licence est d'assurer **la formation des administrateurs de biens du secteur privé au sens larges : agent immobilier, gestionnaire locatif et syndic (collaborateur ou junior)**. Ce professionnel vend ou gère des biens immobiliers en copropriété ou locatifs, habitation ou tertiaire, pour le compte de particuliers, de sociétés foncières et de manière plus générale d'une entreprise.

Cette formation se divise en deux parcours :

- Parcours 1 : Transaction et gestion locative ;
- Parcours 2 : Copropriété.

Elle comprend un tronc commun sur les fondamentaux des métiers de l'immobilier à maîtriser et des modules de spécialité.

Les thèmes sont toujours étudiés à partir de mises en situation avec pour objectifs pédagogiques que l'étudiant soit en capacité :

- d'identifier les problématiques ;
- de lire les documents nécessaires à la meilleure appréhension possible de la situation ;
- d'apporter une réponse témoignant de sa maîtrise des fondamentaux et d'une possibilité d'approfondissement.

Les étudiants bénéficient par ailleurs d'un accompagnement tout au long de l'année par un tuteur universitaire.

L'actualité de la Licence Professionnelle métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

Durée de la formation

- 2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Contacts

Responsables pédagogiques

- PEZZELLA Virginia
(Responsable)

Contacts scolarité

Florence BERNIGAUD
Tél: 04 78 78 73 07

Adresse géographique

15, quai Claude Bernard -
Lyon 7e

Adresse postale

Université Jean Moulin
Lyon 3 - IDPI

Candidatures

Sélectif

Oui

Le dossier de candidature se fait sur la plateforme eCandidat via le site www.univ-lyon3.fr.

- DUT carrières juridiques, DUT GEA...
- BTS, en particulier BTS Professions immobilières...

Candidature

Modalités de candidature

Tous les postulants français et européens à la Licence Professionnelle métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, quelle que soit leur situation antérieure candidatent sur la plateforme [eCandidat](http://ecandidat.univ-lyon3.fr) entre le **10 février 2025 au 18 mars 2025**.

Entretien : **10 avril 2025**

[Effectuer votre demande d'admission](#)

Conditions d'admission / Modalités de sélection

La sélection s'effectue en deux temps :

- examen des dossiers universitaires (Promesse d'alternance conseillée, et accompagnement à la recherche)
- entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels.

L'inscription n'est définitive qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes de moins de 29 ans. C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD). L'apprenti est salarié de l'entreprise à part entière, il se forme alternativement en entreprise et au sein de l'établissement de formation. Il acquiert des connaissances théoriques qu'il met en pratique et confronte régulièrement aux réalités du terrain. L'étudiant est encadré simultanément par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Cette licence professionnelle est accessible à des candidats titulaires d'un BAC+2 et principalement pour les titulaires d'une :

- Licence 2 en droit ou en gestion (DEUG)...

1 C Avenue des Frères
Lumière
CS 78242 LYON CEDEX 08

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 16h30
Vendredi : 10h à 12h - fermé l'après-midi

Inscriptions

Coût de la formation

Contrat d'apprentissage : gratuit pour les alternants

Contrat de professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'entreprise d'accueil.

<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!accueilView>

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des activités définies entre le responsable pédagogique de l'établissement et son maître d'apprentissage, en cohérence avec le métier visé et le diplôme préparé.

Pour plus de renseignement sur le contrat d'apprentissage : [site internet de Formasup](#) & [site internet du service public](#)

Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L'étudiant est encadré simultanément par un tuteur en entreprise et par un tuteur universitaire.

Pour plus de renseignement sur le contrat de professionnalisation : [site internet du service public](#)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Activités visées / compétences attestées

La licence professionnelle métiers de l'immobilier : Administration et gestion de biens -parcours transaction et gestion locative certifiée à son titulaire les compétences et les connaissances en droit immobilier et en gestion immobilière.

Plus précisément, le titulaire de la licence de ce parcours a la capacité de :

- se positionner vis-à-vis du champ de spécialité du parcours de la licence : transaction et gestion immobilière
 - identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder,



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

- caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte,
- identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle du secteur de l'immobilier :
 - situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives,
 - respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale,
 - travailler en équipe et en réseau, ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
 - analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique,
- utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
- d'exploiter des données à des fins d'analyse : identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources, en particulier juridiques, pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation,
- la capacité de se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de communiquer, par oral et par écrit, en langue anglaise
- réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils : apprécier la rentabilité financière d'un projet pour le présenter/faire accepter aux investisseurs,
- maîtriser les techniques de négociation et modes de commercialisation,
- maîtriser la comptabilité et la fiscalité de la vente et de l'administration de biens
- maîtriser les aspects juridiques de la vente, de la location, de la gestion locative et de la gestion de copropriété
- gérer des biens/portefeuilles immobiliers :
 - Entretien d'un parc locatif et/ou d'une copropriété : définir, planifier, suivre, contrôler la conformité, puis réceptionner les travaux
 - Prendre en compte les matériaux, les normes, les expertises et risques liés aux différents édifices,
 - Gérer et optimiser un portefeuille immobilier

La licence professionnelle métiers de l'immobilier : Administration et gestion de biens, parcours Copropriété certifiée à son titulaire les compétences et les connaissances en droit immobilier et en gestion immobilière.

Plus précisément, le titulaire de la licence a la capacité de :

- se positionner vis-à-vis du champ de spécialité du parcours de la licence : Copropriété



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

- identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder,
 - caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte,
 - identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle du secteur de l'immobilier :
- situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives,
 - respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale,
 - travailler en équipe et en réseau, ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
 - analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique,
- utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
 - d'exploiter des données à des fins d'analyse : identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources, en particulier juridiques, pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation,
 - la capacité de se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de communiquer, par oral et par écrit, en langue anglaise
 - réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils : apprécier la rentabilité financière d'un projet pour le présenter/faire accepter aux investisseurs,
 - maîtriser la comptabilité et la fiscalité de l'administration de biens
 - maîtriser les aspects juridiques de la gestion locative et de la gestion de copropriété
 - gérer des biens/portefeuilles immobiliers :
 - Entretien d'un parc locatif et/ou d'une copropriété : définir, planifier, suivre, contrôler la conformité, puis réceptionner les travaux
 - Prendre en compte les matériaux, les normes, les expertises et risques liés aux différents édifices,
 - Gérer et optimiser un portefeuille immobilier

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Les étudiants auront accès en sortie de diplôme aux divers métiers liés à la gestion immobilière, notamment :

- Assistant de copropriété ou syndic junior
- Assistant de gestion locatif ou gestionnaire locatif junior
- Assistant spécialisé : service contentieux, service comptable...



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

La licence donne accès aux cartes professionnelles de gestion immobilière et de syndic.



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

Le cours magistral consiste en un enseignement théorique à partir de mises en situation concrète. Il est sanctionné par un partiel en fin de période.

Les travaux dirigés sont des lieux d'apprentissage actifs à partir de dossiers. Ils sont aussi l'occasion de pratiquer une langue étrangère, l'anglais de l'immobilier étant imposé comme choix de langue.

L'étudiant est évalué en entreprise : trois fois dans l'année. La note est mise par le maître d'apprentissage.

La gestion de projets consiste en l'accompagnement des alternants par une méthode de développement personnel et professionnel : l'ADVP (activation du développement vocationnel et personnel).

Le rapport-mémoire, quant à lui, comprend deux parties : une partie d'analyse des missions confiées et une analyse approfondie sur un sujet en lien avec les missions confiées. Véritable carte de visite pour le professionnel, le sujet de mémoire permet d'avancer sur le projet professionnel de l'alternant. Le rapport écrit est évalué par le tuteur universitaire. La soutenance orale est évaluée par le tuteur entreprise et le tuteur universitaire lors d'une soutenance organisée à l'Université.

La licence peut fait faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(lpmi-gab-en-une-annee-3eme-annee- 1736335049877-pdf?INLINE=FALSE \)](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08